



anaxiaconseil
personal data protection

**LE PARTENAIRE ENGAGÉ
POUR VOTRE MISE EN CONFORMITÉ
AU RGPD**

Une expertise éprouvée en protection des données
à caractère personnel depuis 2009

Un partenaire de confiance

Créée en 2009, l'entreprise Anaxia Conseil est l'un des plus anciens cabinets de conseil exclusivement dédié aux problématiques de protection des données à caractère personnel en France.

De par notre ancienneté, nous maîtrisons les législations européenne et française en vigueur dans ce domaine : le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et la loi Informatique et Libertés, textes dont la mise en application est parfois complexe pour qui n'est pas expert.

Notre métier : accompagner les organisations privées et publiques dans la mise en place d'une démarche de conformité aux réglementations relatives à la protection des données à caractère personnel.

Acquises depuis plus de dix ans, notre expérience de terrain et notre expertise en missions de conseil et d'accompagnement vous garantissent une intervention à forte valeur ajoutée au plus près de vos besoins.

En effet, nous proposons **une offre de prestations complète** : de l'audit à la mission de DPO externe (Data Protection Officer - Délégué à la Protection des Données), en passant par des programmes de formation en présentiel ou e-learning.

La protection des données personnelles : toutes les sociétés/collectivités/associations sont concernées, la vôtre aussi ! Quelles que soient vos problématiques, vous pouvez faire confiance à Anaxia Conseil. Impliquée auprès de vos collaborateurs, notre équipe d'experts métier pluridisciplinaire apportera une réponse adaptée, personnalisée et pertinente.

LES DATES ET CHIFFRES CLÉS

13 ans
d'ancienneté

Juin 2020
obtention de
la certification
Qualiopi pour
la formation

**Plusieurs
centaines**
de DPO formés

**Des consultants
certifiés**



1978

Adoption de la loi française n° 78-17 du 6 janvier dite "Loi Informatique et Libertés".

Elle régit le traitement des données personnelles et crée la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), Autorité Administrative Indépendante.

2009

Création d'Anaxia Conseil par Christophe Champoussin.

2016

Adoption du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) au niveau européen.

2018

Entrée en application du RGPD et adaptation de la loi Informatique et Libertés au cadre juridique européen. Depuis, les 2 réglementations cohabitent, puisque le RGPD laisse des marges de manœuvre aux pays membres. En France, certaines dispositions sont définies par la loi Informatique et Libertés.

Contrairement aux spécialistes de la protection des données nés avec le RGPD en 2018, Anaxia Conseil exerce son savoir-faire dans ce domaine depuis plus de 10 ans.

Une entreprise à taille humaine pour une relation de proximité avec nos clients.



CHRISTOPHE CHAMPOUSSIN

Un dirigeant expert métier au savoir-faire reconnu

Gérant et fondateur d'Anaxia Conseil, Christophe Champoussin est reconnu comme une figure incontournable du secteur par les instances référentes en matière de protection des données :

- Membre actif et administrateur réélu de l'AFCDP (Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel).
- Chargé de piloter un groupe de travail au sein de l'AFCDP.
- Initiateur de nombreuses formations labellisées par la CNIL, dont les premiers programmes e-learning proposés pour ce secteur

Ses nombreuses années d'expérience et d'expertise dans ce domaine lui ont permis d'asseoir naturellement sa légitimité.

SON PARCOURS EN BREF

- Ingénieur informatique
- Directeur Informatique et Qualité
- DPO externe et consultant sur les problématiques de protection des données
- Dirigeant d'Anaxia Conseil
- DPO certifié AFNOR N° 3001482 conformément au référentiel de certification des compétences du DPO de la CNIL

Doté de compétences théoriques et pratiques complémentaires, Christophe Champoussin est en mesure d'accompagner efficacement les clients d'Anaxia Conseil sur leurs problématiques liées aux données personnelles. Il les a lui-même rencontrées et résolues au cours de sa carrière. Tout comme les membres de son équipe !

L'ÉQUIPE D'ANAXIA CONSEIL : DES EXPERTS TERRAIN

L'équipe d'Anaxia Conseil est composée essentiellement d'intervenants spécialisés dans la protection des données à caractère personnel avec :

- Des compétences pointues en la matière
- Des parcours variés (juristes, statisticien, informaticien...) pour apporter une réponse ciblée selon les problématiques identifiées
- Des Délégués à la Protection des Données (DPO externes) certifiés

À chaque mission, les profils les plus adaptés :

Grâce à la complémentarité des savoir-faire et des expériences terrain de ses experts, Anaxia Conseil peut répondre précisément aux besoins de chaque client.

Selon les situations, nous mobilisons ainsi les profils les plus adaptés afin de garantir la réussite de la mission.

NOS valeurs

Depuis sa création, Anaxia Conseil porte des valeurs partagées par toute son équipe. Au cœur de notre ADN, elles sont appliquées pour chaque mission. Notre professionnalisme, notre volonté de proposer à chacun de nos clients un accompagnement à forte valeur ajoutée et notre engagement humain auprès de vos collaborateurs en sont la base.

INTERVENTION SUR-MESURE

À l'écoute des attentes de ses clients, Anaxia Conseil est un véritable artisan du RGPD. Nous adaptons chaque prestation au cas par cas pour apporter une réponse personnalisée aux problématiques spécifiques de chaque entreprise. Avant notre intervention, nous analysons précisément votre demande (contexte...) pour composer une solution (formation, audit...) parfaitement adaptée à vos besoins. Dans le cadre des missions de DPO externe, nous proposons des contrats adaptés au cas par cas, en termes de volume de journées, en fonction des besoins exacts de chaque société.

NIVEAU DE QUALITÉ ÉLEVÉ

C'est notre exigence au quotidien pour être à la hauteur de la vôtre et de vos enjeux. Notre priorité : garantir des prestations hautement qualitatives pour assurer la meilleure satisfaction client. Et ce, quel que soit le domaine : supports de formations, échanges avec notre clientèle, missions d'audit ou de DPO externe... jusqu'à la sécurisation des données en notre possession.

En effet, toutes les données client ou en transit sur notre plateforme extranet sont hébergées dans l'UE via **une solution 100 % en conformité avec le RGPD**. Nos formations aussi sont au cœur de notre démarche qualité, certifiée Qualiopi.

CONVIVIALITÉ & DISPONIBILITÉ

Experts dans notre domaine, nous partageons nos savoir-faire avec passion, en plaçant l'humain au cœur des collaborations avec nos clients.

Engagés au plus près de vos collaborateurs pour assurer la réussite de la mission, nos intervenants à la pointe dans leur spécialisation mettent leurs compétences réellement à votre service. Toujours disponibles, ils échangent avec votre équipe en veillant à appliquer la pédagogie dans leur intervention.

NOS PRESTATIONS

Pour un accompagnement global

Anaxia Conseil intervient auprès des organismes publics ou privés sur tout le territoire français.

Grâce à notre offre de prestations globale, nous couvrons l'ensemble des problématiques liées à la protection des données.



Quelle que soit la solution Anaxia Conseil choisie, nous vous garantissons un accompagnement sur-mesure.

NOS SOLUTIONS

Conseil - Accompagnement

Conscient de la complexité des procédures à suivre par les structures pour garantir leur mise en conformité au RGPD, Anaxia Conseil apporte son expertise avec des solutions de conseil et d'accompagnement pour chaque phase du processus. Un large éventail de prestations pour répondre à toutes les situations, notamment à la vôtre !

ÉTAT DES LIEUX/AUDIT

Vous n'avez pas encore commencé les démarches de mise en conformité ? Un état des lieux est nécessaire pour analyser vos traitements de données au regard du RGPD. Vous vous êtes mis en conformité avec le RGPD ? Un audit est préconisé pour s'assurer du respect des obligations réglementaires.

Quel que soit votre cas de figure, la prestation d'Anaxia Conseil vous permet d'entamer la phase opérationnelle.

Tout d'abord, nous réalisons une intervention in situ. Nous identifions les éventuelles non-conformités dans vos traitements.

Ensuite, nous vous remettons les livrables : rapport sur les problématiques détectées, registre, plan d'action, fiches pratiques, modèles de procédures...

Ainsi, suite à notre mission, vous pouvez vous engager concrètement dans la démarche.

CONSEIL/ACCOMPAGNEMENT

Besoin d'un expert pour vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité ?

Anaxia Conseil vous apporte son expertise opérationnelle tout au long du processus.

ANALYSE D'IMPACT SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (AIPD)

Le RGPD peut imposer la réalisation d'une Analyse d'Impact sur la Protection des Données/Privacy Impact Assessment (AIPD/PIA). Cette opération nécessite des compétences métier pointues et une méthodologie complexe.

Nos consultants sont en mesure de l'effectuer ou vous aider à la réaliser.

COACHING DPO

Pour accompagner le DPO de votre entreprise dans l'application de ses fonctions, Anaxia Conseil vous propose 2 formules de coaching :

- Journées d'accompagnement périodiques pour des besoins ponctuels
- Contrat de support pour un accompagnement sur la durée : délai de réponse garanti, abonnement sans engagement...

DPO EXTERNE

Une mission sur-mesure

Toute entité (société, collectivité, association, organisation) est soumise au RGPD. Dans certains cas, ce Règlement européen exige la désignation d'un Délégué à la Protection des Données (DPO - Data Protection Officer). Son rôle consiste à piloter et s'assurer de la mise en conformité au RGPD pour vous aider à garantir la protection, la sécurité et la confidentialité des données personnelles.

Si vous n'avez pas les compétences en interne, Anaxia Conseil se charge d'effectuer cette mission pour vous.

NOS SOLUTIONS POUR RÉPONDRE DE MANIÈRE PERSONNALISÉE À VOS BESOINS

Avant chaque mission, nous réalisons un état des lieux ou un audit préalable pour déterminer les besoins de nos clients, et notamment leur degré de maturité au RGPD. Ainsi, nous intervenons dans chaque entreprise au cas par cas, uniquement pour répondre aux problématiques identifiées en tant que :

- DPO externe
- DPO externe mutualisé pour les sociétés du même groupe, les organismes professionnels, GIE...
Une solution efficace pour réduire les coûts

Notre objectif : vous proposer une intervention sur-mesure en termes de volume d'interventions et de coût.

NOS INTERVENANTS MISSIONNÉS : DES EXPERTS CERTIFIÉS DPO

Gage d'efficacité et de professionnalisme, les consultants Anaxia Conseil missionnés comme DPO externes sont des experts. Ils associent :

- Les compétences théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de ce métier complexe
- L'obtention de la certification DPO délivrée selon le référentiel de la CNIL
- Les méthodologies et les outils d'analyse issus de leur expérience en tant que DPO

LES ATOUTS D'UNE EXTERNALISATION VIA ANAXIA CONSEIL

Des contrats sur-mesure en termes de volume de temps passé

Des intervenants experts métier et certifiés

Un investissement calculé au strict nécessaire

Des méthodologies et des outils éprouvés, résultats de 13 ans d'expérience

Une mission réalisée en toute indépendance et impartialité

La garantie de la préservation de la confidentialité des données traitées

COACHING DPO

Ce métier est complexe et nécessite des compétences spécifiques. Votre DPO interne manque d'expérience et d'expertise ? Anaxia Conseil peut l'accompagner ponctuellement ou sur la durée à travers un coaching DPO !

NOTRE OFFRE DE FORMATIONS À LA CARTE

Le choix du pragmatisme

Anaxia Conseil propose ou développe pour vous la formation adaptée à vos besoins : sur catalogue ou sur-mesure, en intra ou en inter, en présentiel ou en e-learning, sectorielle ou généraliste... Quel que soit votre choix, elle sera délivrée par un formateur expert terrain : il vous fera bénéficier de son expertise et de son expérience aussi bien sur le plan théorique que pratique.

Pragmatisme et démarche qualité sont les maîtres mots de tous nos programmes. Notre priorité : vous donner les outils et méthodes pour vous permettre concrètement de réussir votre mise en conformité.

FORMATIONS EN PRÉSENTIEL

Découvrez notre catalogue de formations :

- Délégué à la Protection des Données (DPO) (3 jours - 21 h)
- Délégué à la Protection des Données (DPO) dans le Logement Social (3 jours, sur demande)
- Délégué à la Protection des Données (DPO) dans les Collectivités Territoriales (3 jours, sur demande)
- L'informatique appliquée au RGPD (1 jour)
- Responsabilité juridique (1 jour)
- Préparation à l'examen de certification des compétences du DPO (35 h) reconnue par l'AFNOR Certification sous n° DPO-004. Cette formation est un prérequis pour se présenter à l'examen de certification de personnes d'AFNOR Certification

Anaxia Conseil peut également composer des programmes sur-mesure pour répondre à 100 % aux besoins client.

LE + DE NOS FORMATIONS DPO

- Nos formations de DPO sont conduites par des DPO certifiés
- Nos programmes prennent d'ores et déjà en compte le nouveau référentiel de certification de la CNIL
- À la fin du parcours, les apprenants disposent d'une véritable "boîte à outils" conçue par des DPO expérimentés pour mener à bien leur démarche de mise en conformité

FORMATIONS E-LEARNING

6 programmes en e-learning :

- Délégué à la Protection des Données (DPO)
- Délégué à la Protection des Données (DPO) dans le Logement Social
- Délégué à la Protection des Données (DPO) dans les Collectivités Territoriales
- Comprendre et appliquer le RGPD
- Comprendre et appliquer le RGPD dans le Logement Social
- Comprendre et appliquer le RGPD dans les Collectivités Territoriales

En complément des formations ci-dessus, nous proposons également des modules de sensibilisation au RGPD ainsi qu'un module de révision permettant de se préparer à la certification DPO.

LE + DE NOS FORMATIONS E-LEARNING

- Une plateforme accessible 24 h/24 et 7 j/7
- Un accès ouvert pendant 30 à 60 jours
- Des contenus de formation complets illustrés de nombreux exemples concrets et liens vers d'autres ressources
- Un réel accompagnement humain. Un formateur expérimenté répond à vos questions par mail. Pour les formations DPO, un entretien téléphonique en fin de parcours sera assuré par un DPO
- Une synthèse téléchargeable pour chaque module
- Les QCM corrigés téléchargeables

LA CERTIFICATION QUALIOPi : UNE RECONNAISSANCE DE QUALITÉ



Anaxia Conseil a obtenu la certification qualité Qualiopi dès juin 2020, au titre de la catégorie « actions de formation ». Une reconnaissance qui atteste ainsi de la qualité et du savoir-faire d'Anaxia Conseil. Grâce à cette certification, les programmes de formation Anaxia Conseil peuvent être financés par des fonds publics ou mutualisés, devançant ainsi les récentes obligations réglementaires.

Des formations pour les DPO par des DPO.

NOS ATOUTS DIFFÉRENCIATEURS POUR VOS APPRENANTS

Un processus qualité certifié Qualiopi

Des formateurs à l'expertise terrain

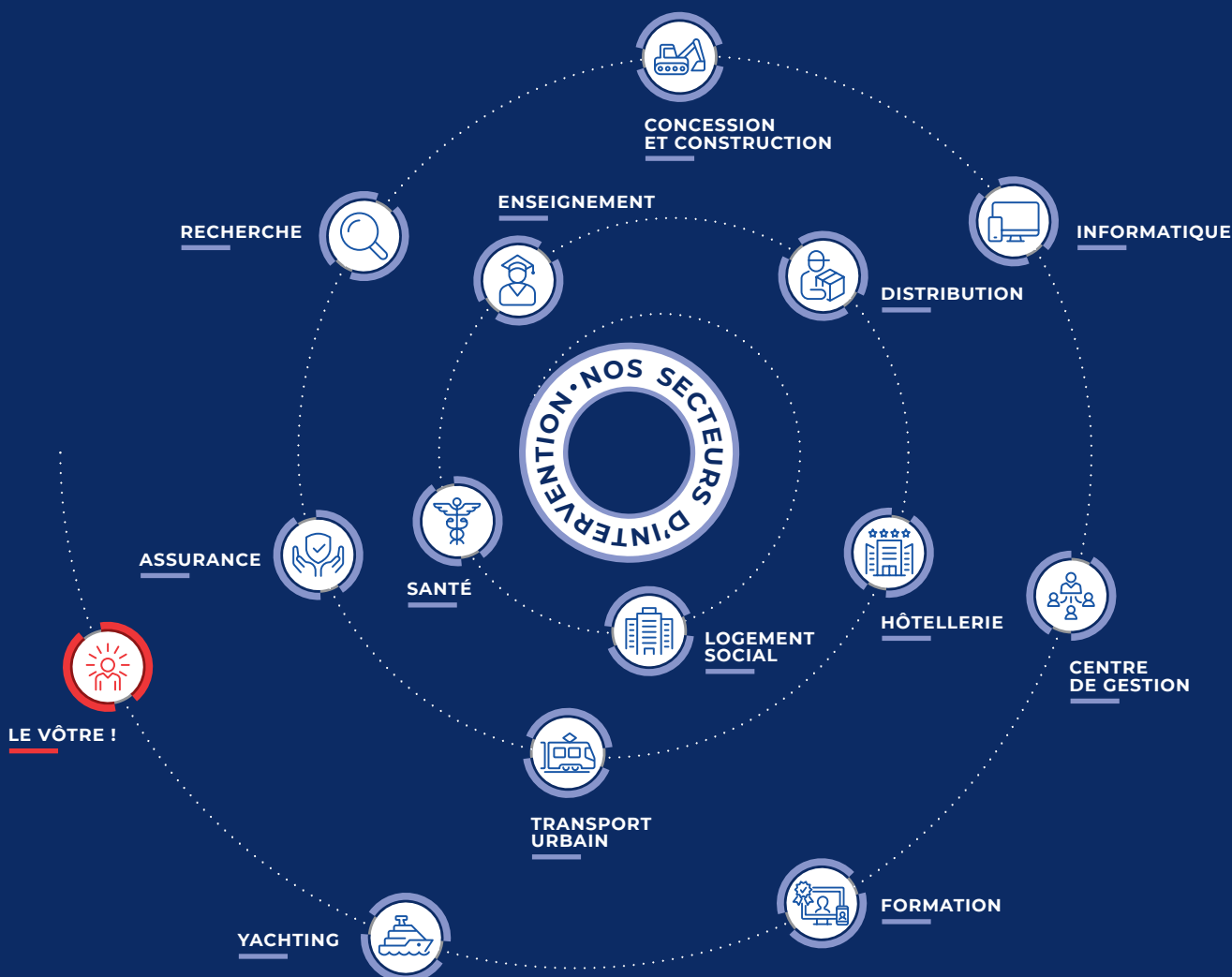
Des programmes standard ou adaptables

Des outils fonctionnels

Des contenus basés sur le nouveau référentiel CNIL

NOS secteurs d'expertise

Forte de sa maîtrise des obligations réglementaires françaises et européennes en matière de protection des données, l'équipe d'Anaxia Conseil est en capacité d'intervenir dans tous les secteurs d'activité : santé, assurance, transport, informatique... Quel que soit le vôtre, notre large champ de compétences sectorielles nous permet de vous accompagner au plus près de vos problématiques métier.



NOS RÉFÉRENCES

LOGEMENT SOCIAL



SANTÉ



GARDE D'ENFANTS



SOCIAL



TRANSPORT URBAIN



ASSURANCE



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



HÔTELLERIE



RECHERCHE



CONCESSION ET CONSTRUCTION



RESTAURATION



GMS



FORMATION ET ENSEIGNEMENT



400 Avenue Roumanille
Village Greenside · BP 309
06906 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex
www.anaxia-conseil.fr

Retrouvez la totalité
de nos références
sur notre site !